

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Réf. communale : PUrb 26/016 et réf urbanisme : FO510/81001/UFD2/2026/16/2479884

La Fonctionnaire déléguée fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial elle est saisie d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la **VILLE D'ARLON** 8 rue P. Reuter à 6700 Arlon.

Les terrains concernés sont situés **rue de Sterpenich, rue de Berlaymont et rue du Duché** à 6700 Arlon, et cadastré ARLON / 3ème Div /section E n°1217L3, 1217b3, 1217m2 section G 681b2, 681v, 681t, 681y, 681x, 681p, 913d.

Le projet consiste en la **construction d'une liaison cyclo-piétonne Barnich-Sterpenich**.

Le dossier est soumis à enquête publique pour : article R.IV.40-1, §1^{er} 7 & 8 du CoDT.

Le dossier comporte une demande de **modification de la voirie communale**. Cette enquête est soumise aux dispositions particulières prévues dans le code de la démocratie locale et au décret du 06 avril 2014 relatif aux voiries communales.

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être données à l'Hôtel de Ville - Service de l'Urbanisme Etage A3 (tél : 063/245 607), Rue Paul Reuter, 8, à ARLON soit sans rendez-vous les matins de 9h00 à 12h00 du lundi au jeudi, soit sur rendez-vous les après-midi du lundi au vendredi et le mercredi jusque 20h00 (rendez-vous préalablement fixé 24h à l'avance).

L'enquête publique est ouverte le 06 / 10 / 2026 et clôturée le 09 / 11 / 2026.

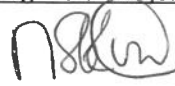
Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal, par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale d'Arlon, Rue Paul Reuter, 8, 6700 ARLON ou par courriel à administration@arlon.be.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service de l'Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 09 / 11 / 2026 à 15h00 à l'adresse suivante : Hôtel de Ville - service urbanisme, Rue Paul Reuter, 8, à ARLON.

Arlon, le 23 / 09 / 2026

La Directrice générale adjointe,



M. STEVART

Pour le Collège,



Le Bourgmestre,



V. MAGNUS



Ville d'Arlon
8, rue Paul Reuter
6700 Arlon

+32 63 245 600

 administration@arlon.be
 www.arlon.be